



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

Monsieur Georges Henchoz, Chaussée du Canal 48, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une palissade, parcelle n° 3121, folio 14, Au Culat, au Bouveret, Zone habitation faible densité Carmesoud, propriété de Mme et M. Henchoz Sonja et Georges.

Coordonnées : 2'555'879 / 1'136'816

Auteur des plans : La requérante

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 19 novembre 2021

Administration communale

